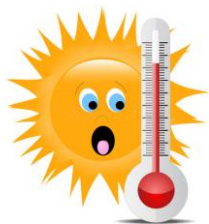




BULLETIN OFFICIEL

www.orny.ch

CANICULE



Protégeons-nous !

Les périodes de canicule sont éprouvantes pour petits et grands, mais les seniors sont plus particulièrement touchés. Soyons solidaires et prêtons-leur attention, surtout lorsqu'ils sont seuls ou dépendants.

Conseils en cas de grandes chaleurs



1. Se reposer... rester au frais

- Rester chez soi, réduire l'activité physique

2. Laisser la chaleur dehors... se rafraîchir

- Fermer fenêtres, volets, stores et rideaux le jour, bien aérer la nuit
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Se rafraîchir par des douches régulières ou des compresses humides sur le corps

3. Boire régulièrement... Manger léger

- Boire régulièrement sans attendre d'avoir soif
- Prendre des repas froids riches en eau : fruits, salades, légumes et produits laitiers
- Prendre conseil auprès de son médecin en cas de traitement ou de maladie chronique

Symptômes possibles d'un coup de chaleur : faiblesse, confusion, vertiges, nausées et crampes musculaires. Agissez immédiatement ! Faites boire et rafraîchissez la personne.

Centrale des médecins de garde : 0848 133 133 - 24h/24

LÉGISLATURE 2026 - 2031

Dans sa séance du 6 juillet 2026, la Municipalité a décidé de répartir les dicastères pour la législature 2026 – 2031 :

Fabien Gervais	Julien Hugo	Elsa Beniada	Loïc Pavillard	Gaël Pavillard
Syndic	Vice-Syndic	Municipale	Municipal	Municipal
fabien.gervais@orny.ch	julien.hugo@orny.ch	elsa.beniada@orny.ch	loic.pavillard@orny.ch	gael.pavillard@orny.ch
Administration, approvisionnement en eau, finances et impôts, formation	Aménagements, économie publique (tourisme, agriculture, commerce), ordre et sécurité, défense (police, PC, service du feu)	Aménagement du territoire, santé, environnement et protection des espèces et du paysage	Gestion des déchets, église et affaires religieuses, Cimetière, traitement des eaux usées	Trafic (routes, TP, stationnement), bâtiments, culture, sports et loisirs

CONSEIL GÉNÉRAL DU 22 JUIN 2026

L'assemblée du Conseil général s'est réunie au Château de La Sarraz, présidée par M. Patrick Messeiller. Les préavis ci-dessous ont été acceptés :

Préavis 03/2026 : règlement sur les émoluments et taxes en matière d'aménagement du territoire et de constructions

Préavis 04/2026 : amendement des statuts de l'ASI7, pour porter le plafond d'endettement de l'association de CHF 16 MIO à 25 MIO.

Préavis 05/2026 : comptes 2025

CHIENS EN LAISSE

En période de mise bas, les chiens, grands et petits, peuvent perturber les jeunes animaux sauvages et leurs parents. Il est obligatoire pour leurs propriétaires de les tenir en laisse, en forêt et dans les pâturages boisés, **du 1er avril au 31 juillet**.



SÉCHERESSE

Afin de prévenir tout départ de feu, la Municipalité d'Orny a interdit jusqu'à nouvel avis : les feux en forêt (y compris dans les foyers aménagés) et les feux d'artifice et autres sources de flammes en plein air.

TABLE AU BISTROT

Pro Senectute Vaud vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de tables conviviales, organisées par des bénévoles. Simone Clerc vous accueille à l'auberge communale Les Rupiants pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

<u>Lieu</u>	<u>Jours</u>	<u>Contact</u>
Auberge communale Les Rupiants Rte de La Sarraz 6 1317 Orny	à 12h00, les mardis 14 juillet 11 août 8 septembre 13 octobre 10 novembre 8 décembre	Simone Clerc 079 501 78 63 48h à l'avance Participation : CHF 21.- (entrée, plat, dessert et café/thé compris)



VIDANGE DES PISCINES

La vidange d'une piscine s'effectue dans une canalisation d'eaux claires **après arrêt de la chloration pendant 48 heures au moins.**



En revanche, les eaux de lavage des filtres et de nettoyage de la piscine, avec des produits chimiques, sont à évacuer **dans une canalisation d'eaux usées.**

RAPPEL : la pose de piscine saisonnière hors sol de plus de 5 m³ est soumise à autorisation municipale.

FÊTE NATIONALE



La Municipalité vous invite à célébrer la Fête nationale, organisée par la Jeunesse, le vendredi 31 juillet dès 19h00. Les festivités se dérouleront derrière la Grande Salle. Aucune inscription nécessaire. Venez profiter des grillades et de la buvette pour partager un moment festif et convivial.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Afin de limiter la prolifération des nids secondaires cet automne, il faut d'agir dès maintenant en repérant et en détruisant les nids primaires. Ces petits nids, construits au printemps, sont toujours à l'abri de la pluie (sous les rebords de toits ou de fenêtres, dans les cabanons et abris de jardin, dans les cabanes à oiseaux, sous les parasols, etc.).



Dès début juin, la reine quitte ce nid primaire avec ses ouvrières pour fonder un nouveau nid, plus grand et souvent difficile d'accès. C'est donc maintenant que la prévention est la plus efficace.

Annoncez immédiatement les nids sur <https://www.frelonasiatique.ch>

Ou via le QR-Code suivant :



STOP SUICIDE

En Suisse, le suicide est la plus grande cause de mortalité chez les jeunes.

Nous sommes **toutes et tous concerné-es** par la prévention du suicide et nous pouvons **toutes et tous agir à notre échelle**.

Pour les personnes en détresse et pour les proches :

Numéros d'aide en Suisse - Numéros gratuits, 24H/24 ET 7j/7

- Pro Juventute - Ecoute et conseils jeunes : 147
- La Main Tendue - Ecoute et conseils aux parents : 143
- Urgences santé : 144 / Police secours : 144



STOP SUICIDE

+41(0) 22 320 55 67 info@stopsuicide.ch

Rue des Epinettes 19, 1227 Les Acacias
www.stopsuicide.ch

DÉCHETTERIE

Des erreurs de tri sont constatées régulièrement. Celles-ci ont un impact sur les conditions d'enlèvement et de rétribution.

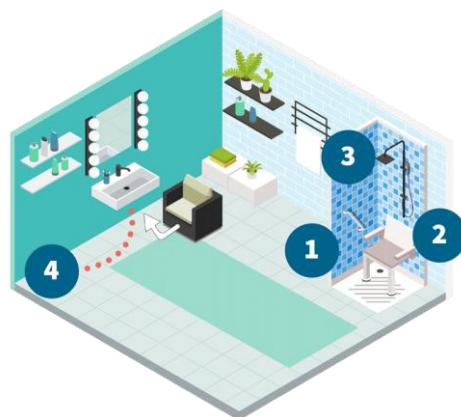
N'hésitez pas à demander aux employés communaux, ils vous aiguilleront volontiers sur la façon de trier vos déchets. Merci de respecter leurs consignes.



LOGEMENT ET AUTONOMIE

Dès le 1er juillet 2026, le Canton de Vaud introduit l'**ALO** (aide à l'adaptation du logement), une aide financière pour adapter les logements des seniors et favoriser leur maintien à domicile. Cette prestation peut atteindre CHF 3'000.- par personne (ou CHF 6'000.- pour un couple), sans condition de revenu ni de fortune.

Elle s'adresse aux bénéficiaires d'une rente AVS, résidant dans leur logement principal vaudois, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Une évaluation à domicile par un ergothérapeute est obligatoire pour confirmer la pertinence des travaux.



⚠ Important : les travaux ne doivent pas être entrepris avant l'obtention de la décision d'octroi. Plus d'info et brochure sur www.vd.ch/alo

NOUVELLE SOCIÉTÉ LOCALE

La Batoille, nouvelle Guggenmusik toute fraîche sortie du four en 2026, prête à mettre l'ambiance où qu'on passe ! Parce que chez nous "ça cause et ça joue", on se réjouit d'enjailler les carnavals, fêtes de village et sorties en tout genre avec notre bonne équipe qui joue autant avec le cœur qu'avec le sourire !

Au plaisir de vous rencontrer !

L'équipe de La Batoille



PECC

Lors de la journée « carnaval » organisée par le four à pain le 21 mars 2026, le groupe **Énergie du PECC** a animé un stand dédié à la **sensibilisation aux questions énergétiques** dans les habitations et apportait quelques idées/solutions possibles pour réduire les consommations, notamment de chaleur et d'électricité.

La matinée s'est révélée **positive et encourageante** : de nombreux habitants se sont arrêtés pour découvrir les informations présentées. Si les adultes ont montré de l'intérêt mais posé relativement peu de questions, les enfants se sont montrés **très curieux et enthousiastes**, notamment grâce au quizz qui a rencontré un franc succès et pour lequel une petite récompense immédiate a été offerte.

Du côté des adultes, **huit équipes ou participants individuels** ont tenté leur chance au quizz. Deux d'entre eux ont terminé en tête avec un score identique de **9 points sur 12**. Toutes nos félicitations à :

- **la famille Bolomey** et
- **la famille Girard**

Cette matinée a montré que la sensibilisation passe aussi et peut-être surtout, par la curiosité des plus jeunes, ils représentent l'avenir et que l'intérêt pour les questions d'énergie est bien présent au sein de la commune.

Soyez attentifs... il y aura d'autres stands avec d'autres thèmes climatiques/énergétiques, lors de prochaines manifestations dans le village.

HAIES DE LAURELLES

Les haies de lauriers (laurier-cerise ou laurier-palme) ont un statut d'espèce exotique envahissante qui menace gravement la biodiversité.

N'oubliez pas de les remplacer **par des haies d'arbustes d'essences locales** mélangées. **Le canton alloue une subvention de CHF 60.- / mètre linéaire de haie.**

PLANTONS DES ARBRES À ORNY

Revégétaliser l'espace bâti aurait de nombreux avantages, surtout en période de canicule. Cela permettrait notamment de :

- Créer des îlots de fraîcheur dans nos espaces trop goudronnés ou défrichés ;
- Dépolluer et filtrer l'air ;

- Protéger et hydrater les sols ;
- Favoriser le développement de la faune et la flore.

C'est pourquoi, dans le cadre de son plan d'action Biodiversité 2019-2030, le canton alloue des subventions pour la plantation d'arbres dans l'espace bâti :

- Arbre à développement majeur (circonférence du tronc dès 18/20 cm, / hauteur 3 m. minimum à la plantation): 1'500 fr.;
- Arbre fruitier haute-tige: 100 fr. par pièce;
- Arbuste indigène: 30 fr. par pièce;
- Plan d'eau: 100 fr. par m2;
- Conversion d'un gazon en prairie ou gazon fleuri: 5 fr. par m2;
- Désimperméabilisation: 30 fr. par m2.

Ces subventions sont allouées prioritairement aux communes de moins de 6'000 habitants et aux propriétaires privés qui œuvrent pour la promotion de la biodiversité.

Orny serait un bon candidat ... Si nous étions assez nombreux, nous pourrions proposer un projet d'arborisation global sur la commune et bénéficier du plan d'aide du canton.

Intéressés par la plantation d'un ou plusieurs arbres chez vous, ou par la transformation d'une surface en prairie fleurie ? Merci de nous en informer par mail à

elsa.beniada@orny.ch ou par téléphone au 078 694 63 08.



PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Le groupe bénévole PECC souhaite organiser en septembre une demi-journée de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes. Les objectifs de cette formation sont de :

- Sensibiliser la population à la problématique des néophytes envahissantes ;
- Expliquer pourquoi il faut agir contre ces plantes (quels effets négatifs elles ont sur la santé, l'économie et la biodiversité) ;
- Montrer comment les éliminer (techniques d'arrachage, filières d'élimination, périodes et fréquences d'interventions par année selon la plante rencontrée) ;
- Montrer les différentes plantes directement sur le terrain et appliquer les méthodes de lutte appropriées.

Cette formation aurait lieu un samedi et serait gratuite pour les habitants d'Orny, mais elle nécessite la participation d'au moins 10 personnes.

Si vous êtes intéressés, merci de nous en informer par mail à elsa.beniada@orny.ch ou par téléphone au 078 694 63 08.

ROBIN DOG

Avec le Robin Dog Challenge, faites facilement un geste pour l'environnement : ramassez des déchets en chemin — lors d'une promenade, avec ou sans chien — et tentez de gagner de super prix.

Participez, montrez l'exemple et contribuez à garder Orny propre.

Plus d'infos : www.robin.dog



UN PEU D'HISTOIRE...

Le 25 mars 2026, le greffe municipal a reçu une sollicitation bien particulière : un courrier d'un certain Jean-François Potterat, vigneron, demandant un rendez-vous avec la Municipalité pour exposer une requête familiale et historique.

Accueilli dans nos locaux, il nous apprend qu'en 1766, M. Jean Henri Potterat a été reçu comme communier (bourgeois) d'Orny, sur décision des Conseillers d'Orny munie du sceau de Charles Wolfgang de Gingins, membre du Grand Conseil souverain de Berne.

Durant son existence, M. Jean Henri Potterat a occupé de hautes fonctions locales et cantonales, retranscrites dans une notice historique intitulée « Un magistrat vaudois – Jean Henri Potterat, 1756-1826 ».

À ce jour, il ne subsiste plus que trois traces de la famille Potterat à Orny :

1. Les initiales JHP sur la clé de voûte de l'entrée de la grange de l'ancienne maison Potterat, Route de La Sarraz 21 ;
2. La pierre tombale du couple Julien Messeiller et Marie Potterat ;
3. Et surtout, ce que bon nombre de Rupiants ignorent certainement : sur le bandeau de la cloche qui marque les bons et les moins bons moments de la vie d'Orny, et ceci depuis 1769.

C'est pourquoi la Municipalité a le plaisir d'inviter les habitants d'Orny à venir assister au récit historique présenté par le descendant d'un Rupiant hors du commun, M. Jean-François Potterat. Ce moment d'histoire sera suivi de l'inauguration de la plaque commémorative des 200 ans de la mort de JH Potterat. Nous vous attendons nombreux et nombreuses !



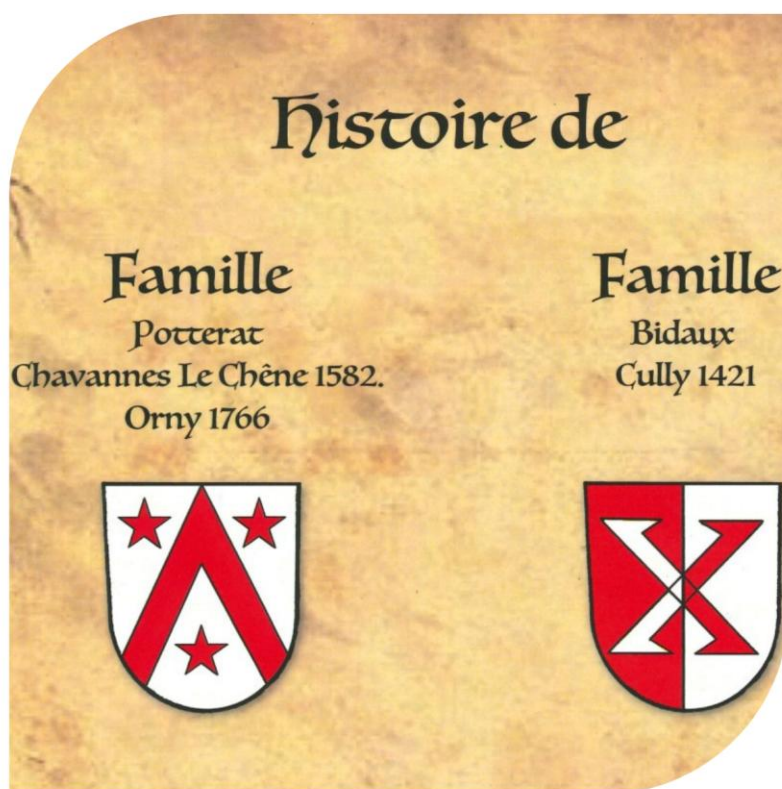
Commune
d'Orny

INVITATION

à l'inauguration

de la plaque commémorative
Jean Henri Potterat 1756 - 1826

Jeudi 16 juillet 2026 à 18h00



À côté de l'Église d'Orny

Apéritif offert à la population

AGENDA

16 juillet	Inauguration plaque commémorative JH Potterat, Eglise, dès 18h00
31 juillet	Fête nationale, dès 19h00, derrière la grande salle
1^{er} août	Brasserie de l'ANNWN, Lugnásad dès 18h00 à 23h00
1^{er} août	Fermeture exceptionnelle de la déchetterie
30 août	Culte à l'Eglise
28 septembre	Conseil général, salle communale, 20h00
3 octobre	Brasserie de l'ANNWN, B3 (Bière-Burger-Babyfoot) dès 17h00
4 octobre	Vide-dressing, salle polyvalente, 9h30-15h00
31 octobre	Les Monstres du cœur par les Sorcières du Nozon
5 décembre	Société du four à pain, Fournée et apéro fenêtre de l'Avent
14 décembre	Conseil général, salle communale, 20h00
2027	
14-16 janvier	Concours de Tambours de la Jeunesse



7 juillet 2026

La Municipalité

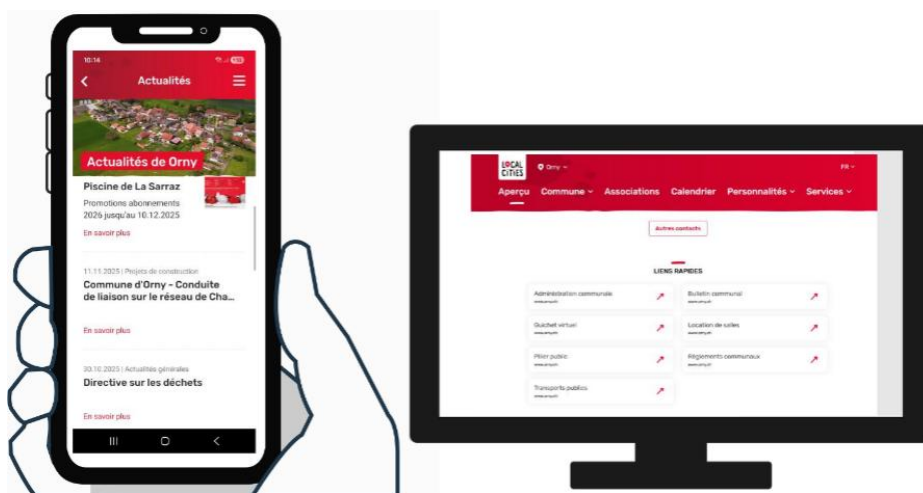


Bel été à tous !

WWW.ORN.Y.CH

Toutes les actualités de la commune sont régulièrement mises à jour.
Retrouvez-les sur votre smartphone ou votre ordinateur.

LOCAL CITIES



L'app des communes suisses.

